

**MOUTIER** L'idée d'un terrain multisports à Chantemerle est bonne, mais...

# Attendre des jours meilleurs

MICHAEL BASSIN

Financièrement parlant, il ne serait pas opportun de réaliser maintenant un terrain multisports près de l'école de Chantemerle. C'est en substance la réponse donnée par le Conseil municipal de Moutier à une motion du Groupe Interface.

Morena Pozner et ses collègues d'Interface souhaiteraient en effet que le terrain engazonné jouxtant l'école de Chantemerle puisse accueillir un terrain multisports comme il vient d'en être créé un à Saint-Imier. Utilisable par tous les temps, cet espace répondrait non seulement aux besoins des écoliers, mais il donnerait également la possibilité à tous de s'adonner à plusieurs activités dans un cadre sécurisé et libre d'accès, expliquent les conseillers de ville dans leur motion déposée au début de l'année. «Favorisons la création d'une telle infrastructure pour permettre à la population de Moutier et de ses environs de profiter d'un endroit où l'on peut conjuguer plaisir, mouvement, santé et rencontres», argumentent-ils.

Le Conseil municipal, lui, estime que cet endroit ne doit pas



Le Conseil municipal ne souhaite pas transformer le terrain engazonné. Mais il juge envisageable de toucher à la place goudronnée située en dessous. Lorsque les finances le permettront. MICHAEL BASSIN

être transformé. «*Etant donné l'utilisation actuelle de ce terrain engazonné par les écoles pour les leçons d'éducation physique, mais aussi par les jeunes footballeurs du quartier de Chantemerle, il n'est pas adéquat de restreindre la surface engazonnée actuelle. D'ailleurs, ce terrain est l'un des seuls endroits de ce type à disposition de la jeunesse prévôtoise*», ex-

plique l'exécutif. De quoi jeter le projet à la poubelle? Non.

Le Conseil municipal relève qu'il serait envisageable de transformer... la place goudronnée située juste en dessous. Celle-ci pourrait devenir une véritable zone de jeu multisports (basket, handball, volley, tennis) dotée d'un revêtement synthétique.

Mais au-delà de ces projets possibles, il faut évidemment tenir compte des considérations financières. La transformation de la place goudronnée est devisée à 286 000 fr. Par ailleurs, le Conseil municipal souligne que des travaux de remise en état du terrain engazonné (problèmes de drainage notamment) sont pré-

vus depuis de nombreuses années et sont repoussés pour des considérations financières. «*L'ensemble de ces coûts pourraient être englobés dans l'augmentation du crédit-cadre relatif à la rénovation des bâtiments scolaires (aménagement extérieurs)*», note le Conseil municipal.

En fonction de la situation financière de la commune et compte tenu des priorités, la réalisation du terrain multisports dont il est question n'est donc pas possible dans l'immédiat, conclut le Conseil municipal, qui propose au Conseil de Ville d'accepter la motion sous la forme moins contraignante du postulat. ●

**La transformation de la place goudronnée en un terrain multisports coûterait 286 000 fr.**